



Fiche d'information et de sécurité : port des EPI

Description de l'activité : mécanique

Tâche : entretien des véhicules



Risques

Avant utilisation, lire la notice du constructeur et vérifier l'état général du matériel.

Symboles de danger :



Coupure



Chute d'objets



Asphyxie



Blessure des mains



Ecrasement



Chimique



Explosion due à la batterie



Chute



Incendie



Manutention, mauvaises positions de travail

Moyens de protection

Lors de l'utilisation du petit outillage, le port des EPI permet de réduire ou d'éviter l'exposition aux risques.



Protection du corps :
EN 342 / EN 343



Protection des mains :
EN 374 / EN 388 (résistants aux produits chimiques et aux risques mécaniques)



Protection visuelle :
EN 166



Protection des pieds :
EN 345 / EN 346 (résistants aux hydrocarbures, imperméables aux produits chimiques)



Protection de la personne :
Port de la ceinture de sécurité obligatoire

Consignes particulières

- Capturer les nuisances à la source et évacuer les gaz, fumées et vapeurs,
- Remplacer les substances toxiques ou cancérigènes par des substances moins dangereuses,
- Appliquer les conseils des Fiches de Données de Sécurité,
- Sensibiliser les salariés : pictogrammes, phrases de risque, port des protections...
- Mentionner la notice d'utilisation des produits au poste de travail,
- Délimiter physiquement et visuellement les zones de travail : lavage, peinture, mécanique...
- Matérialiser les allées de circulation,
- Améliorer la visibilité dans l'atelier : mise en place de miroirs pour les angles morts...

Consignes particulières

- Privilégier les sols antidérapants et les entretenir régulièrement,
- Faciliter la flexibilité des zones de travail dans l'atelier : crics mobiles, enrouleurs pour les outils filaires...
- Prévoir des zones de rangement au poste de travail : étagères, tiroirs, servante attitrée...
- Favoriser le travail à hauteur : ponts élévateurs, crics mobiles, rehausses...
- Optimiser le stockage : ranger les pièces les plus lourdes à hauteur de prise,
- Mettre à disposition des outils d'aide à la manutention : ventouses pour pare-brise, table élévatrice mobile pour moteur, levier roulant pour roue, tabouret bas porte-outils...
- Informer et former le personnel à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique.